



Proposition de Compte-rendu de la réunion

du COMITE DIRECTEUR
du samedi 11 décembre 2010
à TREBES

Présents

Elus : Christian AIT, Denise AVEDIGUIAN, Jean-Paul COUTELIER, Joël DHUMEZ, Alain GUILLARD, Yolande JABERG, Valérie KING, Jacques KOMORN, André MONROCHE, Stéphane MUNOZ, Christian PIEYRE, Rodolphe REDON, Luc SERBELLONE, Florence SUIRE, Alain SZENICER.

DTN, DTNA : Jocelyne TRIADOU, Thierry MARDARGENT.

Excusés : Bertrand DUBREUIL, Julie LAZARD, Claude LARIDAN, Guillaume LIVONNEN,

Invités : M. Charly Polo pour la présentation d'une maquette sur le développement de la savate défense, M Clément Sanchez de la société Lorenzi TV (partenariat)

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 24/09/2010
2. C N S B D
3. CNJ (UNSS)
4. Commission Médicale Nationale (présence d'un cadre encadrant sportif lors des réunions de la CMN – Suivi médical des arbitres)
5. FFSbf / Canne Défense
6. Finances
7. Partenariat
8. Direction technique nationale : nomination des Délégués Techniques

9 h 30 début de la réunion

Le Président remercie les membres présents et donne quelques informations avant d'aborder l'ordre du jour.

- Démission de Rachel Ackermann, membre du comité directeur, suite à la prise nouvelles responsabilités professionnelles.
- Marie-Jo Garnier, ayant eu un gros problème de santé est en arrêt de travail indéterminé, son remplacement est effectué par une intérimaire. Dès janvier l'intérim sera transformé en CDD, jusqu'au retour de Marie-Jo.
- Transformation du CDD de Fanny Arène, responsable du service communication, en CDI à partir de janvier 2011.

- International : Dernières finales du Championnat d'Europe à Trèbes. Une finale supplémentaire (Serbie/Croatie) n'ayant pas d'organisateur a été rajoutée au plateau.

Présentation du projet Labellisation des clubs

Pour donner suite aux réflexions du groupe de travail sur le « label club », Thierry Mardargent présente un diaporama, sur les différentes propositions faites pour la réalisation du projet « labellisation des clubs »

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 24/09/2010

Le compte-rendu de la réunion du comité directeur du 24 septembre 2010, est validé à l'unanimité des présents. Toutefois des précisions seront apportées sur le texte de la convention de secteur.

- règles applicables en cas de forfait hors délai : le club rembourse les frais de l'adversaire et de son second.
- Lorsque la coordination sera effective, le compte rendu annuel des activités du secteur devra être envoyé à la fédération par le délégué de la coordination de secteur avec justificatifs des dépenses engagées.
- L'aide forfaitaire de la fédération sera fixée lors de l'élaboration du budget 2011.

Ces modifications sont validées par les membres du comité directeur, Alain Szenicer retournera la convention modifiée.

2. C commission nationale de Savate Bâton Défense

Présentation du projet sur la Savate Bâton Défense

Christian Aït présente Monsieur Charly Polo. Ce dernier a réalisé une maquette, sur le développement de la savate bâton défense dans le cadre d'une formation interactive.

M. Polo projette un diaporama sur les contenus de séance de Savate Bâton Défense alimentée par des vidéos.

Cet outil permet d'insérer des textes, des écrits, d'extraire des fiches techniques, de les éditer. Tout est contenu dans une carte (style carte bancaire) qui peut être lue sur un téléphone portable.

Outil d'aide à la formation.

Thierry pose la question suivante : Comment rentrer dans une logique de formation à distance ?

Coût : si les supports sont fournis et créés par la fédération, la licence d'utilisation individuelle serait de 350 €.

Si la création est réalisée par la société qui deviendrait chef de projet le coût serait entre 4000 et 8000 €

Site sur lequel on peut découvrir les vidéos : www.e-didacticiel.fr

Aucune décision n'est prise concernant cet outil.

3. Commission nationale jeunes

3.1 UNSS

- La fédération a signé la convention avec l'UNSS, et son nouveau Président élu.
- Un montant de 3000 € par saison sera affecté soit pour un championnat UNSS, soit pour un stage d'enseignants en alternance chaque année.
- Le dernier championnat de France UNSS a eu lieu en 2010, il est donc souhaité que pour 2011, l'aide fédérale porte sur un stage de formation des enseignants.

Le Président rappelle que l'UNSS propose de mettre gratuitement, à disposition de la commission jeune, son logiciel de gestion des compétitions. Il est demandé à la commission de prendre contact avec l'UNSS.

3.2 Stage de toussaint

Denise Avediguian fait le bilan du stage jeunes qui s'est déroulé au CREPS de Bourges pendant les vacances de Toussaint.

Il a accueilli 55 jeunes de toute la France, dont 19 filles. 24 jeunes n'avaient jamais officié.

Denise Avediguian, note que le groupe a fait preuve d'un bon esprit.

Les stagiaires ont trouvé la structure très agréable, une journée a été consacrée à la visite de la cathédrale de Bourges, une autre à une grande course d'orientation.

La liste des juges arbitres nationaux âgés de 16 ans, sera faite.

4. Commission Nationale Médicale (présence d'un cadre encadrant sportif lors des réunions de la CNM – Suivi médical des arbitres)

- La Réunion de la CNM du 2 octobre a eu lieu au CNSOF en présence d'Alain Calmat.
- André Monroche, souhaite la présence d'un entraîneur national aux réunions de la commission nationale médicale pour une meilleure communication, auprès des entraîneurs et athlètes.
- Le Président souhaite que soit organisé des réunions supplémentaires de la CNM réunissant l'ensemble des cadres d'Etat.

Règlement du sport de haut niveau : Des changements ont été apportés dans la rubrique « médicale », ces modifications ont été faites sans le consentement d'André Monroche qui signale que dorénavant le médecin devra être informé en amont de toutes modifications apportées au règlement médical.

André Monroche indiquera à la DTN, les précisions qu'il souhaite voir intégrer dans ce règlement.

Suivi médical des arbitres : Il est rappelé (règlements médicaux) que tous les ans les arbitres doivent avoir un suivi médical et être en possession d'un certificat médical.

- Le 5 janvier, la commission médicale de la confédération des sports de contact et combat se réunira pour une réflexion sur un passeport commun avec les autres boxes. André Monroche participera et devrait prendre la responsabilité de cette commission.
- André informe les membres du comité directeur que le retour du questionnaire de Marsh se fait correctement, certains sont très très bien remplis. Il demande que soit rappelée cette démarche dans un édito.
- Question : compétition en assaut après 40 ans ? André signale que les règlements actuels interdisent les compétitions en assaut après 40 ans, bien qu'il n'y a à son avis aucune contre indication médicale. Ce point est à mettre à l'ordre du jour d'une prochaine commission médicale.

5. FFSbf / Canne Défense

Afin de pouvoir intervenir, dans le cadre de la canne défense au sein de la SAVATE boxe française, auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, il est demandé une équivalence du diplôme Savate Bâton Défense pour les personnes ci-dessous ayant passé l'UC1 et l'UC3.

Le bureau fédéral a validé cette décision.

Il sera demandé à la commission formation de constituer un groupe de travail pour inclure des options à un monitorat et notamment celle-ci.

Le Président demande confirmation aux membres du comité directeur de cette décision prise par le bureau fédéral.

La décision est mise aux votes

- Abstention 4
- Pour 7

Adoptée à la majorité

D'ores et déjà, les personnes de l'Académie Jacques Levinet qui ont participé aux formations UC1 et UC3, auront leur équivalence validée.

- Jacques LEVINET
- Jean-Michel DUPLANTIER
- Christian TWORZYDLO
- Christian WILMOUTH
- Faustino HERNANDEZ
- Pascal TABAGLIO
- Pierre GATEAU
- Céline PATRIX
- Norbert MEMBRIVES

La DTN ne s'engage pas sur cette décision.

Le Président signera les diplômes des personnes de la liste ci-dessus.

6. Finances

Le trésorier absent au comité directeur, le Président distribue les documents sur le suivi de budget au 31 octobre 2010, qui a été en partie tenu. Quelques dérapages au niveau des compétitions.

7. Partenariat

Intervention de M Clément Sanchez de la société Lorenzi.

« Lorenzi TV (www.lorenzitv.com) est une société innovante du web fondée par 4 associés. Il s'agit d'un média indépendant qui produit, diffuse et commercialise des contenus sportifs professionnels en live puis en différé. Nous voulons médiatiser le sport non télévisé.

*Nous proposons en **live et en exclusivité** en qualité HD, tous les sports et championnats français, délaissés des télévisions, que nous ne pouvons retrouver actuellement que tous les 4 ans durant les jeux olympiques, ou événements internationaux.*

En effet, 75% des licenciés de sport français n'ont pas accès à leur sport en live de manière fréquente. Nous nous positionnons donc sur un segment en complément des offres de Sport +, Eurosport et Orange Sport.

A ce jour, nous disposons des droits de plusieurs disciplines et notre offre devrait considérablement s'étoffer d'ici la rentrée 2011.

En complément des retransmissions hebdomadaires, nous proposons un contenu éditorialiste de qualité, traitant de tous ces sports.

Afin de maximiser la visibilité de ces sports et d'atteindre le maximum d'audience nous demandons à nos partenaires de nous fournir une connexion internet, SDSL ou en fibre optique, afin de fournir à nos clients un Live de qualité.

Nous leur demandons également de s'investir énormément dans la communication sur notre partenariat mais aussi dans la communication sur les événements que nous allons diffuser.

Notre ambition est double:

- 1 - Devenir la référence du sport en live et à la carte sur internet,
- 2 - Donner de la visibilité à tous ces sports (couverture live et éditorialiste)

Enfin notre objectif est de diffuser nos contenus sur les télévisions via internet (Technologie de TV connectées) à l'échéance 2011/ 2012. »

8. Direction technique nationale

8.1 : nomination des délégués techniques

4 présidents de comités départementaux ont demandé la nomination de DTD

- Calvados (14) : Mounir BOUTARTOUR
- Seine-Maritime (76) : Vincent TOURMENTE
- Seine et Marne (77) : Michel PIRIS
- Creuse (23) : Laurent MICOURAUD

Ces 4 personnes sont titulaires du BEES 1 et ont obtenu l'UC4

8.2 : toilette et réactualisation des règlements de haut-niveau et des Equipes de France

Le règlement du haut niveau est validé hormis le volet du suivi médical pour lequel André Monroche, médecin fédéral apportera des précisions.

9. Questions diverses : présentation des travaux du bureau exécutif du vendredi 10 décembre 2010.

9.1 Réorganisation du Siège Fédéral

- **Service licences** : En raison de l'arrêt maladie de Marie-Jo Garnier, il a fallu rapidement régler un certain nombre de problèmes. Un état des lieux, a permis de constater que beaucoup de dossiers, dont certains de la saison dernière, n'avaient pas été traités et

étaient donc en attente. Afin d'éviter l'augmentation du retard, la Secrétaire Générale a essayé d'apurer un maximum de ces anciens dossiers ainsi que ceux de la saison en cours. A ce jour, tous les dossiers en attente ont trouvé une solution.

Hélène Meyeur, assure l'intérim et remplacera Marie-Jo jusqu'à son retour.

- **Service communication** : Embauche en CDD de Fanny Arène en remplacement d'Adeline Paul, qui a démissionné pour un autre emploi.

Les priorités qui lui ont été fixées sont : création du nouveau site quomodo - lettres de la savate - relations avec les commissions nationales....

- **Championnat de France Elite** : Thierry Mardargent propose qu'un stagiaire en formation universitaire et préparant un mémoire sur le sponsoring et les fédérations intervienne sur les championnats de France Elite.
- Ses missions seraient :
 - animation bénévoles pour les France élite
 - Une partie en lien avec le partenariat existant et à développer
 - Le développement de la pratique autour de l'événement

Cette demande sera étudiée au cours de l'élaboration du budget budgétaires.

9.2 Logiciel affiliation

Le nouveau logiciel de saisie des licences sera opérationnel le 20 décembre 2010. C'est la société Stadline qui intervient sur cette nouvelle application.

Fin de la réunion à 13 h

Le Président



Jean-Paul COUTELIER

La Secrétaire Générale



Yolande JABERG